BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1982

53 – MAYENNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LAVAL

Ventes et cessions

898 730 924 RCS Laval.
HOLDING CLJ.
Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique.
Capital : 1000.00 EUR.
Adresse : La Garenne, 53400 Pommerieux.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE HOLDING CLJ Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros Siège social : La Garenne 53400 POMMERIEUX 898 730 924 RCS LAVAL ET C L P MACONNERIE Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros Siège social : La Garenne 53400 POMMERIEUX 494 362 296 RCS LAVAL AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à du 19/10/2026, La société HOLDING CLJ, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est La Garenne 53400 POMMERIEUX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 898 730 924 RCS LAVAL, et la société C L P MACONNERIE, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, dont le siège social est La Garenne 53400 POMMERIEUX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 494 362 296 RCS LAVAL, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société HOLDING CLJ par la société C L P MACONNERIE. La société HOLDING CLJ ferait apport à la société C L P MACONNERIE de la totalité de son actif, soit 44 145 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 37 076 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 7 069 euros. En rémunération de cet apport net, 84 parts nouvelles de 10 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées, seraient créées par la société C L P MACONNERIE à titre d'augmentation de son capital social de 840 euros. Le rapport d'échange des droits sociaux retenu sera fixé à une part de la société C L P MACONNERIE pour 1,19 part de la société HOLDING CLJ. La prime de fusion s'élèverait globalement à 6 229 euros. La société absorbée détient 510 parts sociales de la société absorbante inscrites à son actif pour une valeur comptable de 42 847 €, correspondant à une valeur nominale de 5 100 € et à une survaleur de 37 747 €. Conformément aux règles applicables à la fusion, ces titres seront annulés du fait de la transmission universelle du patrimoine de la société absorbée à la société absorbante. La fusion est soumise à la condition suspensive de l'approbation du projet de fusion par les assemblées générales extraordinaires des deux sociétés. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er janvier 2026 d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société HOLDING CLJ depuis le 1er janvier 2026 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société C L P MACONNERIE. La société HOLDING CLJ sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de

la fusion. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-15 et R. 236-11 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le tribunal de commerce ou le tribunal des activités économiques compétent. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du tribunal de commerce de LAVAL au nom des deux sociétés le 5 novembre 2026 pour être annexé au registre du commerce et des sociétés. Pour avis.

